



ECROMAGNY INFOS JANVIER 2022

Le petit mot du Conseil municipal :

ACTUALITE COVID

A ce jour la couverture vaccinale en France est de 89.4 %

Pour la journée du 21 décembre 250 nouveaux cas ont été enregistrés en Bourgogne Franche Comté et la tension en réanimation est de 66 % pour notre région, de 63 % pour l'ensemble de la France.

La tension des réanimations en Bourgogne Franche-Comté est de 28 %.

VACCI BUS A ECROMAGNY

Le Mardi 4/01/2022 de 14 h à 15 h à la Mairie vous aurez la possibilité de vous faire vacciner Pfizer ou Moderna : c'est le médecin qui déterminera le vaccin à administrer. **Présentez vous, c'est sans RDV**, avec votre carte vitale et votre pass-sanitaire si vous avez déjà été vacciné.

LE COVID, C'EST PAS UN CADEAU !
CONSEILS POUR DES FÊTES SANS RISQUES

POUR LE GRAND JOUR

- Je limite les invitations : juste les proches
- J'espace les convives : un plan de table au top
- Je dresse des assiettes individuelles, comme un chef : pas de plats qui passent de mains en mains
- Je soigne la déco : guirlandes de masques et gel hydro-alcoolique sur la table
- J'impose mon code vestimentaire : tout le monde en pull de Noël car cette année, on aère !
- Je garde mon verre sous la main : pas de risque d'échanger avec le voisin
- Je porte mon masque :

LES CADEAUX !

Je les donne avec des mains propres et je dis merci du fond du cœur mais de loin !

SE FAIRE TESTER AVANT ?

Une sécurité supplémentaire au moindre doute, mais ça ne me dispense pas des gestes barrières !

RESTER PRÊT À ANNULER

Si je déclare des symptômes même légers ou si j'ai été en contact avec une personne malade.

Et surtout, pensez à vous faire vacciner pour vous protéger et protéger les autres !

VACCINATION : SI VOUS N'ÊTES PAS ELIGIBLE EN JANVIER LORS DU PASSAGE DU VACCIN BUS

Pour prendre rendez-vous :

Par téléphone au 03 84 77 70 20 ou par internet sur www.doctolib.fr

PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Le Parc naturel régional des ballons des Vosges auquel notre commune adhère vise à protéger, à valoriser et à assurer le développement harmonieux de notre territoire. Vous trouverez en pièce-jointe un fascicule d'explications qui vous permettra d'en comprendre les enjeux.

INFORMATION PRATIQUE : LA PRIME D'ACTIVITE

La prime d'activité, versée par la CAF (caisse d'allocations familiales) a été instaurée en 2016 et revalorisée en 2018. Il ne faut pas omettre de la demander.

Conditions pour en bénéficier : avoir plus de 18 ans, résider en France, exercer une activité professionnelle, être français ou citoyen européen.

Plafond de revenus (montant nets mensuels perçus avant retenues) :

1787 € pour une personne seule ou 1.5 smic

2050 € pour une personne seule avec un enfant

2794 € euros pour un couple sans enfant dans lequel un seul travaille

3754 € pour un couple de deux enfants si les deux parents travaillent

3342 € pour un couple de deux enfants avec un seul salaire

Ressources prises en compte :

Salaires, allocations chômage, allocations familiales, revenus fonciers et immobiliers, revenus mobiliers (actions), indemnités journalières de maladie.

Le montant de base de cette prime est de 553.16 € pour une personne seule. Elle est calculée en fonction de chaque situation (composition et revenus du foyer)

Elle est versée le 5 de chaque mois, pendant 3 mois, et par la suite il faut faire une déclaration trimestrielle de revenus pour continuer à la percevoir. En effet la CAF se base sur les revenus des 3 derniers pour la calculer.

Vous pouvez contacter la CAF sur le site internet, ou pourquoi pas vous adresser à la maison France Service de MELISEY.

RECHERCHE DE FONCIER

Nous avons reçu une demande de la part de M. ZAJAC que nous vous transmettons :

« Bonjour, je suis à la recherche de foncier de 1 hectare. J'ai comme projet un élevage de coqs dorés gaulois et la culture de légumes anciens. Je souhaite un terrain avec des arbustes voire de la broussaille.

Quand les conditions le permettront je donnerai des stages de Tai chi. Coordonnées : Christian Zajac 13 rue Louis Lablotier 90140 Bourogne tel : 03 84 28 31 60 / 06 81 26 79 90 christianzajac@orange.fr

JOLI COURRIER D'UN RANDONNEUR POUR HONORER NOTRE COMMUNE

Standa - Emile le 19 décembre 2021

Madame le Maire
Messieurs les Conseillers
d'Erromagny
Si vous tous ... Sardiniens (Vin cblain 825)

Juste un petit mot pour vous souhaiter de passer
de très bonnes Fêtes de Noël et une excellente
Année 2022

Saie, Bonheur, Santé

J'en profite bien évidemment pour vous remercier
encore et encore, de cet immense plaisir que
vous apportez à tous ces gens qui passent et qui
s'arrêtent dans votre magnifique village et ce
grâce à votre travail et notre municipalité
Heure et Braver à vous tous
Nous étés des incorruptibles amoureux de Bonheur

Esco Climerine
(inconnu, excepté de Dieu)

825) Soyons reconnaissant aux personnes
qui nous donnent du bonheur
elles sont les chrysothèmes sardiniens par
qui nos âmes sont fleuries

Myrel
PROUST

Juste après le 11 novembre, j'ai passé dans votre
village. Se me suis arrêté sur votre monument aux morts.
Rien d'étourdissant... il était magnifiquement décoré...
Une très belle marque d'estime pour les anciens de
ce village et un bel enseignement de valeur pour
nos jeunes. Bonne
et merci également de me faire ce plaisir de
vous écrire ce petit mot.

Erromagny une âme, un esprit...

(Faudra, j'espère juste de me permettre de vous livrer 3
citations que j'aurai découvert en 2021.)

- Bienheureux est celui qui cessent de penser et de
comprendre sublime dans la contemplation de la beauté
(c'est ça... Erromagny) André FRUICE

- Choisissez une étoile, ne la quittez pas des yeux
Elle vous fera avancer loin, sans fatigue et
sans peine Alexandru DRUID.NEEL

- Protéger, c'est doubler le plaisir
Paul BOCUSE



2020 et 2021
c'étaient des
ans foirés !!!

Ce n'est pas faux ! Mais nous ne résistons à pas à cette citation optimiste de Voltaire qui lui répond :

« *Une bonne année répare le dommage des deux mauvaises.* »

Après une année 2021 éprouvante pour beaucoup d'entre nous,

Pour cette nouvelle année,

que votre ciel soit sans nuages et votre horizon sans limites.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

L'équipe municipale



Tel mairie : **03.84.63.29.38** - Mail : mairie.ecromagny@wanadoo.fr - Site web : ecromagny.fr

Horaires d'ouverture au public : Le lundi de 8h à 12h le mercredi matin de 8h à 12h et le jeudi de 8h à 11h30

Le samedi matin de 9h à 12h : **les 8 et 29.**